

Formation IATA parfums et cosmétiques

Catégorie 1 - Base

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances sur la réglementation IATA pour l'expédition de parfums ou produits de cosmétique (produit de consommation final ou matière première) en aérien
- Obtenir le certificat IATA prouvant l'aptitude à déclarer les parfums et produits de cosmétique par fret aérien

DUREE

- 3 JOURS – 21 heures

PUBLIC CONCERNE

- Personnel des expéditeurs chargé d'expédier des produits de parfumerie et cosmétique (marchandises dangereuses) par fret aérien et en charge de la documentation

PRE REQUIS

- Aucun pré-requis

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse répondant aux obligations de IATA et de la DGAC
- Vidéoprojecteur
- Support de cours et livret d'exercices pratiques
- Se munir de l'ouvrage IATA de l'année en cours

VALIDATION

- Certificat de réussite si obtention d'au moins 80 % des points au test final ; à renouveler tous les 24 mois
- Ou attestation de formation en cas de non réussite

CONTENU

Différencier les responsabilités entre l'expéditeur, l'agent de fret et la compagnie aérienne

Identifier les marchandises dangereuses qui sont soit
Interdites au transport par air
Autorisées au transport par fret aérien selon la réglementation, ou
Exemptées selon la réglementation

Identifier les neufs classes de marchandises dangereuses grâce à leurs principaux critères

Savoir lire correctement la liste alphabétique des marchandises dangereuses et appliquer les informations qu'elle contient

Appliquer les conditions générales d'emballage et les instructions d'emballage spécifiques ou vérifier qu'elles ont bien été suivies

Vérifier que l'utilisation d'un emballage correspond aux limitations indiquées sur le colis

Marquer et étiqueter correctement un colis de marchandises dangereuses qui **contient des classe 3, 9 ou en quantité limitée** et contrôler que les exigences de marquage et d'étiquetage aient bien été respectées

Compléter la « **shipper's Declaration for Dangerous Goods'**

Indiquer les informations nécessaires sur **la lettre de transport**

Entreposer, manutentionner et charger correctement les marchandises en accord avec les exigences de la réglementation

Reconnaître et appliquer les divergences des Etats et des Exploitants

Connaitre quelques mesures d'urgence en cas d'incident